Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260603-20260608-DE

Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **3 JUIN 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 28/05/2026
Membres en exercice : 15 Présents : 15 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Anne-Sophie LEROUX, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Jean-Baptiste LE MOING, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Fabrice LESONGEUR.
Absents excusés : néant
Absent : néant
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.06.08 – DINAN AGGLOMERATION- CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2026-2029- DESIGNATION D UN ELU REFERENT

La Convention Territoriale Globale (CTG) constitue le cadre partenarial pour répondre aux besoins des habitants et renforcer les services aux familles. Signée le 1er décembre dernier entre les 64 communes, Dinan Agglomération et la CAF, cette convention de partenariat constitue une nouvelle étape dans la structuration des politiques familiales et sociales à l'échelle du territoire pour la période 2026 – 2029.

Elle porte sur 3 grandes thématiques, issues des ateliers de concertation organisés en 2025 :
- ✓ Bien grandir sur le territoire
- ✓ Bien accueillir
- ✓ Bien vivre ensemble

Un comité de pilotage, composé de l'ensemble des signataires, doit être mis en place afin de suivre la mise en œuvre et définir le programme de travail annuel. Il faut donc désigner l'élu(e) qui sera référent(e) de la CTG pour la collectivité.

(Le comité de pilotage de lancement, initialement envisagé le 10 juin, se tiendra le 29 septembre prochain à 18h à Dinan (le lieu vous sera précisé ultérieurement). Ce sera l'occasion de vous présenter de manière plus détaillée le programme d'actions.)

➢ M. le Maire propose de désigner Mme Nathalie GUÉRIN.

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- **DÉSIGNE Mme Nathalie GUÉRIN comme élue référente de la Convention Territoriale Globale 2026/2029.**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 05/06/2026.
Le Maire,
Ronan TRELLU